

L. K. R. S. S. S.

TYAMAABA ET LE MYTHE DE WAGADOU

On ne peut s'empêcher de comparer ce récit de Tyamaaba à celui, si proche, du Bida du Wagadou (1). Les structures fondamentales en sont suffisamment analogues pour qu'on s'y attarde :

Dans les 2 cas il y a pacte d'alliance entre un serpent et un groupe à travers un homme ; ce qui est moins banal c'est que dans les 2 cas le serpent est le frère de l'homme avec qui il fait le pacte : Tyamaaba est frère d'Ilo, mais Bida aussi est le frère de Jabe, héritier du roi Dinga SISSE : "car moi aussi je suis fils de Dinga" le roi Dinga "avait eu avec une djiné des jumeaux. L'un des jumeaux était un serpent appelé Bida"(2).

Chez les Peuls ce serpent est lié au fleuve et aux vaches (économie pastorale) ; chez les Soninké le Serpent est lié à l'or (pouvoir royal) et à la pluie nécessaire aux cultures (économie agraire). Dans les deux cas l'alliance est conditionnée, ici par une obligation, là par un interdit. Chez les Soninké, le Serpent a droit au sacrifice d'une fille noble chaque année. Notre Tyamaaba est plus débonnaire : IL SE CONTENTE DE LAIT ? ET REFUSE SEULEMENT que le regarde une femme étrangère à la famille.

La prospérité est le fruit de l'alliance.

La transgression dans les 2 cas rompt l'alliance et entraîne :

1) L'appauvrissement : chez les Soninké l'eau tarit, la pluie cesse de tomber, l'or disparaît. Chez les Peuls, les vaches disparaissent dans le fleuve, leur richesse s'évanouit, ... ou se transforme en savoir !

(1) - Voir version du Bida en fin de cet article, en soninké - français.

(2) - Voir Badoua SIGUINE, mémoire de maîtrise. "Le surnaturel dans les contes soninké" Faculté des Lettres - Dakar - 1983.

2) Le déplacement ; dispersion des Soninké loin de leur territoire ; migration des Peuls vers l'Est, en suivant le serpent qui fuit, l'eau qui fuit.

3) Dans les 2 cas enfin les causes "objectives" de la ruine du pays, la sécheresse et les problèmes politiques, sont masqués, réduits et transformés en conséquences d'une infraction religieuse, et cela n'a rien de contradictoire.

Les 2 mythes suivent la bonne logique animiste d'après laquelle une catastrophe n'est jamais naturelle, mais provient d'une perturbation des rapports de l'homme avec les forces cosmiques. Si le dieu ne protège plus c'est qu'on a courroucé le dieu. L'oeil de la femme ici, le sabre du musulman là-bas, furent donc à postériori considérés comme les actes sacrilèges (ou exactement comme symboles des actes sacrilèges) ayant détourné la bienveillance du génie chtonien, pourvoyeur de champs féconds et de gras paturages.

En vérité les fonctions de ces divinités sont si proches qu'on peut à partir de ces mythes frères, s'interroger aussi sur les rapports de Tyamaaba et du python Bida.

Une rapide enquête dans la tradition Soninké (1) nous apprend que le nom Tyamaaba existe en soninké emprunté au Peuls, et souvent dévié en Samama. Il désigne tout serpent de grande dimension ; en soninké on nomme ce type de serpent Daminange. Les Soninké disent que le Bida du Wagadou était un Tyamaaba ou Daminange.

(1) - Notre étudiant Badoua SIGUINE a interrogé pour nous le traditionniste Douga Saxons du village de Tabandi (Boundou).

2) Le déplacement ; dispersion des Soninké loin de leur territoire ; migration des Peuls vers l'Est, en suivant le serpent qui fuit, l'eau qui fuit.

3) Dans les 2 cas enfin les causes "objectives" de la ruine du pays, la sécheresse et les problèmes politiques, sont masqués, réduits et transformés en conséquences d'une infraction religieuse, et cela n'a rien de contradictoire.

Les 2 mythes suivent la bonne logique animiste d'après laquelle une catastrophe n'est jamais naturelle, mais provient d'une perturbation des rapports de l'homme avec les forces cosmiques. Si le dieu ne protège plus c'est qu'on a courroucé le dieu. L'oeil de la femme ici, le sabre du musulman là-bas, furent donc à postériori considérés comme les actes sacrilèges (ou exactement comme symboles des actes sacrilèges) ayant détourné la bienveillance du génie chtonien, pourvoyeur de champs féconds et de gras paturages.

En vérité les fonctions de ces divinités sont si proches qu'on peut à partir de ces mythes frères, s'interroger aussi sur les rapports de Tyamaaba et du python Bida.

Une rapide enquête dans la tradition Soninké (1) nous apprend que le nom Tyamaaba existe en soninké emprunté au Peule, et souvent dévié en Samama. Il désigne tout serpent de grande dimension ; en soninké on ~~nomme~~ ce type de serpent Daminange. Les Soninké disent que le Bida du Wagadou était un Tyamaaba ou Daminange.

(1) - Notre étudiant Badoua SIGUINE a interrogé pour nous le traditionniste Douga Saxons du village de Tabandi (Boundou).

Si on les interroge sur les rapports entre le Tyamaaba et le Daminange, on constate que pour eux ces termes sont synonymes et ils ne voient de différence minime que dans leur lieu de résidence : le Tyamaaba vit dans le fleuve, le daminange de nom Bida vivait dans un puits (gédé) "mais tous deux vivent dans l'eau".(1)

Il semble bien que cette espèce soit celle du Python de Séba(2) (A. VILLIER): les serpents de l'Ouest africain, p. 89) qui vit "le plus souvent à proximité de l'eau, qui nage avec facilité... et qui mesure entre 7 et 8 mètres.

Cependant, il est probable que, dans le mythe de Tyamaaba soient assimilés aussi les pythons royaux plus courts + 2 mètres, ou certains autres serpents (couleuvre ou trigonocéphale) et même parfois des varans, comme nous l'avons vu plus haut.

Alors en définitive, qu'en penser ? Tyamaaba ancêtre de Bida ? ou parent, cousin éloigné ?

Une devinette adjoukrou demande "du chemin ou de la rivière, qui est l'ainé ? "On serait tenté de poser ici cette question qui peut sembler oiseuse pour une époque qui remonte à plus de mille ans et ne s'est soucié de laisser ni repères chronologiques, ni documents écrits.

Il y aurait pourtant un moyen, sans garantie. Mais si l'on retrouvait en fouillant dans les fresques du Tassili des croquis évoquant un rite quelconque envers un serpent, ou encore un serpent suivi d'un

(1) - En outre la traditionniste précise que bida est encore utilisé pour désigner un interdit en général (par référence au mythe) et aussi pour désigner un autre serpent plus petit mais très dangereux - la description correspond au cobra. Enfin il existe aussi le bandé, serpent de taille imposante capable d'étouffer sa victime et différent de ce Dominange.

(2) - Yéw en wolof ; mininian en malinké.

Si on les interroge sur les rapports entre le Tyamaaba et le Daminange, on constate que pour eux ces termes sont synonymes et ils ne voient de différence minime que dans leur lieu de résidence : le Tyamaaba vit dans le fleuve, le daminange de nom Bida vivait dans un puits (gédó) "mais tous deux vivent dans l'eau".(1)

Il semble bien que cette espèce soit celle du Python de Séba(2) (A. VILLIER): les serpents de l'Ouest africain, p. 89) qui vit "le plus souvent à proximité de l'eau, qui nage avec facilité... et qui mesure entre 7 et 8 mètres.

Cependant, il est probable que, dans le mythe de Tyamaaba soient assimilés aussi les pythons royaux plus courts + 2 mètres, ou certains autres serpents (couleuvre ou trigonocéphale) et même parfois des varans, comme nous l'avons vu plus haut.

Alors en définitive, qu'en penser ? Tyamaaba ancêtre de Bida ? ou parent, cousin éloigné ?

Une devinette adjoukrou demande "du chemin ou de la rivière, qui est l'ainé ? "On serait tenté de poser ici cette question qui peut sembler oiseuse pour une époque qui remonte à plus de mille ans et ne s'est soucié de laisser ni repères chronologiques, ni documents écrits.

Il y aurait pourtant un moyen, sans garantie. Mais si l'on retrouvait en fouillant dans les fresques du Tassili des croquis évoquant un rite quelconque envers un sergent, ou encore un serpent suivi d'un

(1) - En outre la traditionniste précise que bida est encore utilisé pour désigner un interdit en général (par référence au mythe) et aussi pour désigner un autre serpent plus petit mais très dangereux - la description correspond au cobra. Enfin il existe aussi le bandé, serpent de taille imposante capable d'étouffer sa victime et différent de ce Daminange.

(2) - Yéw en wolof ; mininien en malinké.

troupeau... On pourrait avancer que le Tyamaaba est plus ancien que le Bida. Mais, avancera-t-on, n'existent-ils pas déjà, ces témoignages ?

Certes, le séjour des Peuls en Afrique de l'Ouest est antique, nous l'avons dit.

Si nous reprenons les thèses d'Henri LHOTE appuyées sur les fresques découvertes dans le Sahara, cette région est alors verdoyante et bien arrosée. "Le caractère aquatique de la faune, nettement prédominant indique un milieu très humide avec de nombreuses rivières en activité. Ces rivières issues des grandes massifs montagneux tels que le Hoggar, le Tassili, l'Adrar des Iforas, constituaient d'importants réseaux hydrographiques se rattachant au Niger..." (p. 19).(1).- Sur les fresques en effet on voit non seulement antilopes, girafes et éléphants, mais aussi... des hippopotames et des barques. Par ailleurs, on a retrouvés des gisements d'outillages de pêche (hameçons, débris de poissons etc...).

Mais certes c'est la présence des Peuls qui se trouve être la plus évidente : innombrables troupeaux, personnages allongés aux coiffures en cimiers, danseurs tatoués de blanc, des pasteurs ayant baguette à la main.-

Parmi les reproductions des fresques photographiées par H. LHOTE que nous offrent H. BA et G. DIETERLEN - toujours dans ce même livre de Koumen - il y en a une censée représenter Tyamaaba. Par acquis de conscience nous la re - reproduisons ici. (Voir cliché)

D'abord elle n'est pas convaincante, à notre avis ; le serpent, si serpent il y a, posséderait une tête, une queue fourchue et une patte

(1) - H. LHOTE - A la découverte des fresques du Tassili - Arthand 1958.

troupeau... On pourrait avancer que le Tyamaaba est plus ancien que le Bida. Mais, avancera-t-on, n'existent-ils pas déjà, ces témoignages ?

Certes, le séjour des Peuls en Afrique de l'Ouest est antique, nous l'avons dit.

Si nous reprenons les thèses d'Henri LHOTE appuyées sur les fresques découvertes dans le Sahara, cette région est alors verdoyante et bien arrosée. "Le caractère aquatique de la faune, nettement prédominant indique un milieu très humide avec de nombreuses rivières en activité. Ces rivières issues des grandes massifs montagneux tels que le Hoggar, le Tassili, l'Adrar des Iforas, constituaient d'importants réseaux hydrographiques se rattachant au Niger..." (p. 19). (1). — Sur les fresques on voit non seulement antilopes, girafes et éléphants, mais aussi... des hippopotames et des barques. Par ailleurs, on a retrouvés des gisements d'outillages de pêche (hameçons, débris de poissons etc...).

Mais certes c'est la présence des Peuls qui se trouve être la plus évidente : innombrables troupeaux, personnages allongés aux coiffures en cimiers, danseurs tatoués de blancs, des pasteurs ayant baguette à la main. —

Parmi les reproductions des fresques photographiées par H. LHOTE que nous offrent H. BA et G. DIETERLEN — toujours dans ce même livre de Koumen — il y en a une censée représenter Tyamaaba. Par acquis de conscience nous la re — reproduisons ici. (Voir cliché)

D'abord elle n'est pas convaincante, à notre avis ; le serpent, si serpent il y a, posséderait une tête, une queue fourchue et une patte

(1) — H. LHOTE + A la découverte des fresques du Tassili — Arthand 1958.

voisinantes dans ces régions et le Tyamaaba proviendrait alors d'un "mythe éclaté" comme le suggère Ibrahima SOW (1)

La formule est jolie mais indique en même temps que ce n'est pas aujourd'hui que nous y donnerons réponse !

Cela pose aussi évidemment, une série d'autres problèmes que nous ne pourrions point résoudre dans cette première approche. A savoir : du Sénégal jusqu'au Niger, quelle fut exactement la place des Peuls dans l'ancien Ghana ? de quelle nature furent leurs rapports avec les Soninké ? Ojibril Tameir NIANE nous dit que traditionnellement, les Soninké appelle le Peul son neveu (2) ce qui suppose une prééminence du Soninké.

Mais Henri LHOUE écrit de son côté :

"Le séjour des Peuls dans l'Adrar mauritanien semble avoir duré longtemps car s'ils sont bien les descendants des Bafours, les légendes les présentent comme étant les plus anciens habitants du pays et leur attribuent tous les vieux tombeaux, les vieilles ruines et la création des puits.

Ils semblent être à l'origine de la formation du célèbre empire du Ghana. (encycl. coloniale et maritime, mars 1951)

D'autres auteurs encore supposent une hégémonie des Peuls dans

s eurent-ils avec ceux qui fondèrent le royaume de Tékrou, les Diauw ou Dia-Ogo d'après Ciré Abbas SOW (3). Était-ce les

(1) - I. SOW, O.C.

(2) - l'Informateur de Tameir D. NIANE est Diarra SYLLA.

(3) Abbas SOW : Nous avons par ailleurs à l'IFAN une série de chroniques orales sur l'origine du Tékrou, parfois assez éloignées de celles de C.A.S.

voisinantes dans ces régions et le Tyamaba proviendrait alors d'un "mythe écarté" comme le suggère Ibrahima SOU (1)

La formule est jolie mais indique en même temps que ce n'est pas aujourd'hui que nous y donnerons réponse !

Cela pose aussi évidemment, une série d'autres problèmes que nous ne pourrons point résoudre dans cette première approche. A savoir : du Sénégal jusqu'au Niger, quelle fut exactement la place des Peuls dans l'ancien Ghana ? de quelle nature furent leurs rapports avec les Soninké ? Djibril Tamsir NIANE nous dit que traditionnellement, les Soninké appelle le Peul son neveu (2) ce qui suppose une prééminence du Soninké.

Mais Henri LHOUE écrit de son côté :

"Le séjour des Peuls dans l'Adrar mauritanien semble avoir duré longtemps car s'ils sont bien les descendants des Bafours, les légendes les présentent comme étant les plus anciens habitants du pays et leur attribuent tous les vieux tombeaux, les vieilles ruines et la création des puits.

Ils semblent être à l'origine de la formation du célèbre empire du Ghana. (encycl. coloniale et maritime, mars 1951)

D'autres auteurs encore supposent une hégémonie des Peuls dans quels rapports ces Peuls eurent-ils avec ceux qui fondèrent le royaume de Tekrou, les Diaw ou Dia-Ogo d'après Ciré Abbas SOU (3). Était-ce les

(1) - I. SOU. O.C.

(2) - l'informateur de Tamsir D. NIANE est Diarra SYLLA.

(3) Abbas SOU : Nous avons par ailleurs à l'IFAN une série de chroniques orales sur l'origine du Tekrou, parfois assez éloignées de celles de C.A.S.

voisinantes dans ces régions et le Tyamaaba proviendrait alors d'un "mythe éclaté" comme le suggère Ibrahima SOW (1)

La formule est jolie mais indique en même temps que ce n'est pas aujourd'hui que nous y donnerons réponse !

Cela pose aussi évidemment, une série d'autres problèmes que nous ne pourrons point résoudre dans cette première approche. A savoir : du Sénégal jusqu'au Niger, quelle fut exactement la place des Peuls dans l'ancien Ghâna ? de quelle nature furent leurs rapports avec les Soninké ? Djibril Tamsir NIANE nous dit que traditionnellement, les Soninké appelle le Peul son neveu (2) ce qui suppose une prééminence du Soninké.

Mais Henri LHOTE écrit de son côté :

"Le séjour des Peuls dans l'Adrar mauritanien semble avoir duré longtemps car s'ils sont bien les descendants des Bafours, les légendes les présentent comme étant les plus anciens habitants du pays et leur attribuent tous les vieux tombeaux, les vieilles ruines et la création des puits.

Ils semblent être à l'origine de la formation du célèbre empire du Ghâna. (encycl. coloniale et maritime, mars 1951)

D'autres auteurs encore supposent une hégémonie des Peuls dans quels rapports ces Peuls eurent-ils avec ceux qui fondèrent le royaume de Tékrou, les Diaw ou Dia-Ogo d'après Ciré Abbas SOW (3). Etait-ce les

(1) - I. SOW. O.C.

(2) - L'informateur de Tamsir O. NIANE est Diarra SYLLA.

(3) Abbas SOW : Nous avons par ailleurs à l'IFAN une série de chroniques orales sur l'origine du Tékrou, parfois assez éloignées de celles de C.A.S.

empruntées au chien ou à la biche⁽¹⁾. Il y a aussi un boeuf à deux têtes. Il paraîtrait que cela représente les fameux jumeaux ; mais les jumeaux du mythe sont un homme et un serpent et non un double boeuf . On a beau nous expliquer que ce sont là des représentations traditionnelles du Tyamaaba et de son frère, cela n'est pas évident.

D'autres traces moins équivoques seraient nécessaires pour se faire une opinion.

Dans ce cas-ci, même s'il s'agit d'un serpent, son attitude d'esserrement du bovidé peut aussi suggérer une scène de chasse du reptile étouffant sa proie...

- Ce seul croquis ne suffit pas pour constituer une preuve du mythe, encore moins du culte. Aussi serait-il nécessaire de faire une analyse de toutes les fresques relatives au Peuls dans cette région.

Un autre moyen de recherche serait une enquête concernant ce mythe chez les Peuls du Niger et du Cameroun, principalement auprès des groupes de la première migration qui ne sont pas allés jusqu'en Afrique de l'Ouest ; les Bororo par exemple connaissent-ils ce Tyamaaba autrement que par oui - dire des Peuls - du - retour ?

En admettant cependant que les Peuls aient connu un culte archaïque au serpent (pour les mêmes raisons que les Soninké, le python résidant toujours auprès des points d'eau), il pouvait dans les temps anciens ne pas comporter les précisions géographiques et biologiques du mythe actuel.

C'était peut-être le même culte pour toutes ces populations

(1) - Par contre ces détails rappellent le serpent du Diafounou (tête, crinière, queue avec poils...).

empruntées au chien ou à la biche⁽¹⁾. Il y a aussi un boeuf à deux têtes. Il paraîtrait que cela représente les fameux jumeaux ; mais les jumeaux du mythe sont un homme et un serpent et non un double boeuf . On a beau nous expliquer que ce sont là des représentations traditionnelles du Tyamaaba et de son frère, cela n'est pas évident.

D'autres traces moins équivoques seraient nécessaires pour se faire une opinion.

Dans ce cas-ci, même s'il s'agit d'un serpent, son attitude d'esserrement du bovidé peut aussi suggérer une scène de chasse du reptile étouffant sa proie...

- Ce seul croquis ne suffit pas pour constituer une preuve du mythe, encore moins du culte. Aussi serait-il nécessaire de faire une analyse de toutes les fresques relatives au Peuls dans cette région.

Un autre moyen de recherche serait une enquête concernant ce mythe chez les Peuls du Niger et du Cameroun, principalement auprès des groupes de la première migration qui ne sont pas allés jusqu'en Afrique de l'Ouest ; les Bororo par exemple connaissent-ils ce Tyamaaba autrement que par oui - dire des Peuls - du - retour ?

En admettant cependant que les Peuls aient connu un culte archaïque au serpent (pour les mêmes raisons que les Soninké, le python résidant toujours auprès des points d'eau), il pouvait dans les temps anciens ne pas comporter les précisions géographiques et biologiques du mythe actuel.

C'était peut-être le même culte pour toutes ces populations

(1) - Par contre ces détails rappelant le serpent du Diafounou (tête, crinière, queue avec poils...).

empruntées au chien ou à la biche⁽¹⁾. Il y a aussi un bœuf à deux têtes. Il paraîtrait que cela représente les fameux jumeaux ; mais les jumeaux du mythe sont un homme et un serpent et non un double bœuf . On a beau nous expliquer que ce sont là des représentations traditionnelles du Tyamaaba et de son frère, cela n'est pas évident.

D'autres traces moins équivoques seraient nécessaires pour se faire une opinion.

Dans ce cas-ci, même s'il s'agit d'un serpent, son attitude d'esserrement du bovidé peut aussi suggérer une scène de chasse du reptile étouffant sa proie...

- Ce seul croquis ne suffit pas pour constituer une preuve du mythe, encore moins du culte. Aussi serait-il nécessaire de faire une analyse de toutes les fresques relatives au Peule dans cette région.

Un autre moyen de recherche serait une enquête concernant ce mythe chez les Peuls du Niger et du Cameroun, principalement auprès des groupes de la première migration qui ne sont pas allés jusqu'en Afrique de l'Ouest ; les Bororo par exemple connaissent-ils ce Tyamaaba autrement que par oui - dire des Peuls - du - retour ?

En admettant cependant que les Peuls aient connu un culte archaïque au serpent (pour les mêmes raisons que les Soninké, le python résidant toujours auprès des points d'eau), il pouvait dans les temps anciens ne pas comporter les précisions géographiques et biologiques du mythe actuel.

C'était peut-être le même culte pour toutes ces populations

(1) - Par contre ces détails rappellent le serpent du Diafounou (tête, crinière, queue avec poils...).

voisinantes dans ces régions et le Tyemeebe proviendrait alors d'un "mythe éclaté" comme le suggère Ibrahima SOU (1).

La formule est jolie mais indique en même temps que ce n'est pas aujourd'hui que nous y donnerons réponse !

x

x x

Cela pose aussi évidemment, une série d'autres problèmes que nous ne pourrons point résoudre dans cette première approche. A savoir : du Sénégal jusqu'au Niger, quelle fut exactement la place des Peuls dans l'ancien Ghana ? de quelle nature furent leurs rapports avec les Soninké ? Djibril Tamsir NIANE nous dit que traditionnellement, les Soninké appellent le Peul son neveu (2) ce qui suppose une prééminence du Soninké.

Mais Henri LHOTE écrit de son côté :

"Le séjour des Peuls dans l'Adrar mauritanien semble avoir duré longtemps car s'ils sont bien les descendants des Bafours, les légendes les présentent comme étant les plus anciens habitants du pays et leur attribuent tous les vieux tombeaux, les vieilles ruines et la création des puits... Ils semblent être à l'origine de la formation du célèbre empire du Ghana." (encycl. coloniale et maritime, mars 1951).

D'autres auteurs encore supposent une hégémonie des Peuls, dans cette région, préalable à l'installation des Soninké vers le 6ème siècle. Quels rapports ces Peuls eurent-ils avec ceux qui fondèrent le royaume de Tekrou, les Diau ou Dia-Ogo d'après Siré Abbas SOH (3). Etait-ce les

(1) - I. SOU. O.C.

(2) - L'informateur de Tamsir D. NIANE est Diarra SYLLA, traditionaliste de Bamako.

(3) - Abbas SOH : chroniques du Fouta sénégalais - Paris - Leroux - 1913 :

Nous avons par ailleurs à l'IFAN une série de chroniques orales sur l'origine du Tekrou, parfois assez éloignées de celles de C.A.S.

voisinantes dans ces régions et le Tyamaaba proviendrait alors d'un "mythe éclaté" comme le suggère Ibrahima SOW (1).

La formule est jolie mais indique en même temps que ce n'est pas aujourd'hui que nous y donnerons réponse !

x

x x

Cela pose aussi évidemment, une série d'autres problèmes que nous ne pourrons point résoudre dans cette première approche. A savoir : du Sénégal jusqu'au Niger, quelle fut exactement la place des Peuls dans l'ancien Ghana ? de quelle nature furent leurs rapports avec les Soninké ? Ojibril Tamsir NIANE nous dit que traditionnellement, les Soninké appellent le Peul son neveu (2) ce qui suppose une prééminence du Soninké.

Mais Henri LHOTE écrit de son côté :

"Le séjour des Peuls dans l'Adrar mauritanien semble avoir duré longtemps car s'ils sont bien les descendants des Bafours, les légendes les présentent comme étant les plus anciens habitants du pays et leur attribuent tous les vieux tombeaux, les vieilles ruines et la création des puits... Ils semblent être à l'origine de la formation du célèbre empire du Ghana." (encycl. coloniale et maritime, mars 1951).

D'autres auteurs encore supposent une hégémonie des Peuls, dans cette région, préalable à l'installation des Soninké vers le 6ème siècle. Quels rapports ces Peuls eurent-ils avec ceux qui fondèrent le royaume de Tékrou, les Diauw ou Dia-Ogo d'après Siré Abbas SOH (3). Etait-ce les

(1) - I. SOW. O.C.

(2) - L'informateur de Tamsir O. NIANE est Diarra SYLLA, traditionniste de Bamako.

(3) - Abbas SOH : chroniques du Fouta sénégalais - Paris - Leroux - 1913 :

Nous avons par ailleurs à l'IFAN une série de chroniques orales sur l'origine du Tékrou, parfois assez éloignées de celles de C.A.S.

de copies de C.A.S.
orales sur l'origine du Tekou, parole assez éloignée
Nous avons par ailleurs à l'IFAN une série de chroniques

- (3) - Abbés SM : chroniques du Fouta Sénégalais - Paris - Letoux - 1913 :
(2) - L'informateur de Tamsir O. NIAME est Diarra AYILA, traditionaliste de
Bamako.
(1) - I. SM, O.C.

D'autres auteurs encore supposent une migration des Peuls, dans
cette région, préalable à l'installation des Soninké vers le Soudan.
Quelle rapporte ces Peuls eurent-ils avec ceux qui fondèrent le royaume
de Tekou, les Dala ou Dia-Ogo d'après l'abbé SM (3). Etait-ce les
Ils semblent être à l'origine de la formation du célèbre empire du Fouta.
tous les vieux tombeaux, les vieilles ruines et la création des puits...
présentent comme étant les plus anciens habitants du pays et leur attribuent
longtemps car s'ils sont bien les descendants des Barbares, les légendes les
"Le séjour des Peuls dans l'Adrar mauritanien semble avoir duré
Mais Henri LHOÏE écrit de son côté :

Le Peul son neveu (2) ce qui suppose une prédominance du Soninké.
Ojibiri Tamsir NIAME nous dit que traditionnellement, les Soninké appellent
l'ancien Ching ? de quelle nature furent leurs rapports avec les Soninké ?
du Sénégal jusqu'au Niger, quelle fut exactement la place des Peuls dans
nous ne pourrions point résoudre dans cette première approche. A savoir :
Cela passe aussi évidemment, une série d'autres problèmes que

x x x

La formule est jolie mais indique en même temps que ce n'est
pas aujourd'hui que nous y donnerons réponse !

"mythe délaté" comme le suggère l'expression SM (1).
voletantes dans ces régions et le Tyamaba prévalendrait alors d'un

mêmes clans ou des groupes différents ? Quel rapport avec ces KA et BA dont parle Alain ANSELIN ?

Et pour ce qui est des Peuls qui se trouvaient dans Gâna, partie intégrante de l'empire, quelle fut leur position ? Quel était leur statut et dans quelles circonstances se fit leur migration ?

Sur les rapports Peuls-Soninkés du haut Moyen Age, il demeure comme on le constate beaucoup de points obscurs.

Nous savons qu'il y eut des conflits vers le 11^è siècle entre Tékroul dirigé par des Peuls islamisés et Gâna dirigé par les Soninkés. Tékroul aide les Almoravides à Conquérir Gâna. Mais avant cette période, mystère.

Après, Thierno DIALLO évoque les problèmes entre Toucouleurs musulmans et Peuls païens comme cause de migration vers l'Est au XI^è s. Mais y a-t-il eu des problèmes dans l'empire même de Gâna où les troupeaux sont nombreux (voir témoignages arabes) et donc aussi les pasteurs ? On en retrouve même au niveau d'Acoudagost !

L'expression peule "Ganabanke" pour dire : dans l'ancien temps, est un symptôme aussi de cette présence des Peuls dans le Gâna (1). Que firent les Peuls de Gâna lors de l'invasion des Almoravides aidés des Tékrouliens ?

En tout cas la sécheresse qui suivit le 12^{ème} siècle dut les atteindre de la même façon que leur voisins Soninkés.

(1) Almamy YATTARA, Niamey 84.

mêmes clans ou des groupes différents ? Quel rapport avec ces KA et BA dont parle Alain ANSELIN ?

Et pour ce qui est des Peuls qui se trouvaient dans Gâna, partie intégrante de l'empire, quelle fut leur position ? Quel était leur statut et dans quelles circonstances se fit leur migration ?

Sur les rapports Peuls-Soninkés du haut Moyen Age, il demeure comme on le constate beaucoup de points obscurs.

Nous savons qu'il y eut des conflits vers le 11^e siècle entre Tékroul dirigé par des Peuls islamisés et Gâna dirigé par les Soninkés. Tékroul aida les Almoravides à Conquérir Gâna. Mais avant cette période, mystère.

Après, Thierno DIALLO évoque les problèmes entre Toucouleurs musulmans et Peuls païens comme cause de migration vers l'Est au XI^e s. Mais y a-t-il eu des problèmes dans l'empire même de Gâna où les troupeaux sont nombreux (voir témoignages arabes) et donc aussi les pasteurs ? On en retrouve même au niveau d'Aoudagost !

L'expression peule "Canabanké" pour dire : dans l'ancien temps, est un symptôme aussi de cette présence des Peuls dans le Gâna (1). Que firent les Peuls de Gâna lors de l'invasion des Almoravides aidés des Tékrouliens ?

En tout cas la sécheresse qui suivit le 12^e siècle dut les atteindre de la même façon que leur voisins Soninkés.

(1) Alamy YATTARA, Niamey 84.

mêmes clans ou des groupes différents ? Quel rapport avec ces KA et BA dont parle Alain ANSELIN ?

Et pour ce qui est des Peuls qui se trouvaient dans Gâna, partie intégrante de l'empire, quelle fut leur position ? Quel était leur statut et dans quelles circonstances se fit leur migration ?

Sur les rapports Peuls-Soninkés du haut Moyen Age, il demeure comme on le constate beaucoup de points obscurs.

Nous savons qu'il y eut des conflits vers le 11^e siècle entre Tékroul dirigé par des Peuls islamisés et Gâna dirigé par les Soninkés. Tékroul aida les Almoravides à Conquérir Gâna. Mais avant cette période, mystère.

Après, Thierno DIALLO évoque les problèmes entre Toucouleurs musulmans et Peuls païens comme cause de migration vers l'Est au XI^e s. Mais y a-t-il eu des problèmes dans l'empire même de Gâna où les troupeaux sont nombreux (voir témoignages arabes) et donc aussi les pasteurs ? On en retrouve même au niveau d'Aoudagost !

L'expression peule "Ganabanke" pour dire : dans l'ancien temps, est un symptôme aussi de cette présence des Peuls dans le Gâna (1). Que firent les Peuls de Gâna lors de l'invasion des Almoravides aidés des Tékrouliens ?

En tout cas la sécheresse qui suivit le 12^e siècle dut les atteindre de la même façon que leur voisins Soninkés.

(1) Almamy YATTARA, Niamey 84.

Ce qui tua le Bida est analogue à ce qui fit fuir le Tyamaaba. Acoudagost perdit ses oasis, Gana perdit ses cours d'eau, les puits s'asséchèrent, les pâturages disparurent. Les Peuls de Mauritanie descendirent sur le Sénégal, le Ferlo, le Bakoy, ceux du Diafounou et du Gana commencèrent la longue migration qui les conduisit au Macina.

Cependant, les Soninké se divisaient en trois rameaux : l'un vers le Sud où ils formèrent les groupes Diawara, Diakhanké et Soussou (1); l'autre vers l'Ouest où on les nomma Wagadou, Sarakholé ou Socé; enfin vers l'Est où on les appela Marka, Sonrhaf, ou Serme, et où une fois de plus ils eurent à lutter contre les Peuls qui s'installaient au Niger (2), chacun prétendant être le premier occupant.

Il reste encore tant d'aspects à éclaircir dans cette histoire ! et cet article ne vise qu'à proposer quelques hypothèses, à partir de deux mythes célèbres.

x

x

x

Mais si rétrécissant notre angle de vue et résumant la spéculation ici entamée sur Tyamaaba, nous tâcherons d'en extraire quelques points à vérifier ; nous retiendrons que ce mythe offre des indices possibles d'un parcours fluvial à travers le Soudan médiéval et un témoignage de la migration pastorale des Peuls du Sénégal vers l'Est aux 11^e - 12^eme siècles.

(1) Une partie aussi s'intégrera aux Malinké, aux Kagoro, aux Bambaras.

(2) Voir l'épopée de Issa Korombé - textes des Diouldé Laya et doctorat de 3^eme cycle de Tandina - Fac. Lettres de Dakar - 1984.

Tout comme le geste d'Asdiwal se révéla indiquer avec précision le parcours migratoire saisonnier des Indiens Tsimshian. Ce petit chef d'oeuvre d'analyse ethno-structurale de Lévy-Strauß est évidemment sans commune mesure avec nos balbutiements.

Que géologues et climatologues, ethnologues et zoologistes, mythologues et structuralistes, historiens et politicolgues, viennent doncboire à ce beau mythe comme les boeufs à la mare du Loïtoori...

Mais pour les Poëles et les poètes, Tyamaaba restera cette histoire touchante et merveilleuse d'un dieu fragile qui s'incarna dans le sein d'une femme, et que le regard jaloux d'une autre femme chassa de la famille des hommes.

Tout comme la geste d'Asdiwal se révéla indiquer avec précision le parcours migratoire saisonnier des Indiens Tsimshian. Ce petit chef d'œuvre d'analyse ethno-structurale de Levy-Strauss est évidemment sans commune mesure avec nos balbutiements.

Que géologues et climatologues, ethnologues et zoologistes, mythologues et structuralistes, historiens et politicologues, viennent donc boire à ce beau mythe comme les boeufs à la mare du Loïtoori...

Mais pour les Pauls et les poètes, Tyamaaba restera cette histoire touchante et merveilleuse d'un dieu fragile qui s'incarna dans le sein d'une femme, et que le regard jaloux d'une autre femme chassa de la famille des hommes.